

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 811 - page 3923

69 - Rhône

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture du Rhône.

ASSOCIATION CHAPONOISE DES ASSISTANTS (ES) MATERNELS (LES) AGRÉÉ (E) S DE JOUR (ACAMAJ).

Objet : défendre les intérêts de la profession des assistants(es) maternels(les) agréé(e)s de jour ; les aider à connaître leurs droits et devoirs réciproques ; les conseiller pour pallier à leurs difficultés professionnelles ; proposer une médiation en cas de conflit avec leurs employeurs ; les informer sur l'évolution de la législation de leur profession.

Siège social : 42 ter, rue Jean Perret, 69630 Chaponost.

Date de la déclaration : 3 août 2015.